

Bretagne, Finistère  
Brest  
Allée de Bir Hakeim

## **Fort Saint-Pierre dit fort Montbarey, Allée de Bir Hakeim (Brest)**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA29001752  
Date de l'enquête initiale : 2004  
Date(s) de rédaction : 2004, 2022  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne  
Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : fort  
Appellation : Fort Saint-Pierre  
Destinations successives : ensemble commémoratif, musée  
Parties constituantes non étudiées : batterie, caserne, blockhaus, édifice logistique, puits

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : DT, 0335

### **Historique**

Le Fort de Montbarey a été construit entre 1777 et 1784 dans le contexte de la Guerre d'indépendance américaine qui voit la possibilité d'une attaque anglaise. Il fait partie du camp retranché de Saint-Pierre destiné à protéger, grâce à cinq forts détachés, l'ouest de la ville-arsenal de Brest de troupes ennemis débarquées sur le littoral. Charles Claude Andrault de Maulévrier, marquis de Langeron (1720-1792), lieutenant-général commandant la division de Bretagne, est chargé en 1776 de la conduite des travaux de fortification de Brest. Les travaux sont réalisés "à l'économie", c'est-à-dire que les chantiers sont confiés à l'armée. Appelé à l'origine Fort Saint-Pierre, il doit son nom actuel à la viste en 1779 - alors que la fortification est en chantier - du prince de Montbarey (1732-1796), secrétaire d'État à la Guerre de Louis XVI.

Selon le programme général de défense des côtes du 1er août 1922, une batterie de défense contre avions (DCA) composée de 4 canons de 75 mm est installée au fort Montbarey (Service Historique de la Marine, 1 BB3, 180 et 181).

Durant la Seconde Guerre Mondiale, le fort sert de camp pour les Républicains Espagnols travaillant pour l'Organisation Todt. En août et septembre 1944, le fort et ses environs subissent d'intenses bombardements aériens. L'aile gauche (au sud) du cavalier d'artillerie est touchée par l'un des obus du cuirassé du HSM *Warspite* le 25 août. La garnison allemande du fort (bataillon de parachutistes) se rend le 16 septembre après d'âpres combats avec les troupes américaines qui utilisent notamment des explosifs et des chars lance-flammes de type Churchill Crocodile...

Dans le contexte de la Guerre Froide, le fort est choisi en 1953 pour être le centre de commandement de la défense antiaérienne "marine" de l'ouest et du port de Brest. Deux bunkers sont construits à l'emplacement de la partie du cavalier d'artillerie détruit : la dalle de couverture de l'un des deux bunkers est équipée d'un radar de surveillance aérienne ; le second bunker abrite une station de communication.

En 1984, le fort, propriété de la Marine nationale, est mis à disposition de l'association Mémorial des Finistériens. Il abrite le Mémorial des Finistériens - Musée 1939-1946 fondé par Charles Le Goasguen (1920-1995), militaire, Compagnon de la Libération et homme politique français.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 2e quart 20e siècle (), 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1776 (daté par source, porte la date), 1784 (daté par source), 1944 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre-Jean de Caux de Blacquetot (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Charles Claude Andrault de Maulévrier, marquis de Langeron (personnage célèbre, attribution par travaux historiques)

## Description

### Eléments descriptifs

Matériaux du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : gneiss, maçonnerie ; granite, pierre de taille

Matériaux de couverture : terre en couverture, pierre en couverture, granite en couverture

Plan : plan carré régulier, système bastionné

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée

Couvrements : voûte en berceau

Type(s) de couverture : terrasse

### Typologies et état de conservation

État de conservation : mauvais état, inégal suivant les parties, envahi par la végétation

### Décor

Techniques : peinture

Précision sur les représentations :

Peintures de propagande sur les voûtes d'une casemate (repeinte).

### Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler, à étudier

Éléments remarquables : fort

Statut de la propriété : propriété de l'Etat (, site militaire géré et ouvert au public par l'association Mémorial des Finistériens.)

## "Le fort de Montbarey" in **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal, Presses Universitaires de Rennes, 2011**

"Implanté sur le plateau qui domine la place de Brest à l'ouest, le fort Saint-Pierre en reprend le nom jusqu'à la visite d'Alexandre-Marie-Léonor de Saint-Mauris, prince de Montbarey (1732-1796), secrétaire d'État à la Guerre, en 1779. Construit entre 1777 et 1784, cet ouvrage constitue de part sa position avancée "la tête" du camp retranché de Saint-Pierre (1776-1784). Son rôle est de stopper la progression d'un assaillant venant de l'ouest et de contrôler un vallon rejoignant la rade au sud en direction du fort du Portzic.

Plus traditionnel dans son tracé que les forts de Penfeld et de Keranroux, l'ouvrage, large de 110 m, oppose à l'assaillant un front constitué de deux demi-bastions reliés par une courtine. Isolé par un fossé sec de 13 m de largeur, le corps de l'ouvrage abrite en son centre un imposant cavalier d'artillerie en forme de U, détaché de l'escarpe, et dont la gorge est défendue par des meurtrières de fusillade. Ce cavalier, de 75 m d'ouverture et de près de 5 m de haut, reçoit 12 des 32 pièces d'artillerie qui composent l'armement du fort. Comme dans le fort de Penfeld, des casemates à l'épreuve de la bombe sont aménagées dans le cavalier pour accueillir les 671 hommes de la garnison. La défense du fossé est assurée par des galeries de contrescarpe sur les flancs ainsi qu'à la gorge de l'ouvrage. La communication vers le chemin couvert est possible grâce à des caponnières couvertes sur les flancs et une double caponnière sur front. Le chemin couvert est doté de réduits avec meurtrières de fusillade sur les places d'armes.

Soumis aux tirs du cuirassé britannique Warspite en septembre 1944, le fort a perdu la gauche de son cavalier, remplacée par un blockhaus français dans les années 1950. Pour le reste l'ouvrage, propriété de la Marine nationale, demeure bien conservé malgré la végétation sous laquelle il disparaît peu à peu. Il abrite depuis les années 1980 le Mémorial du Finistère et peut être visité".

(Jean-Yves Besselièvre, 2007).

## Références documentaires

### Documents d'archive

- Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784

Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784.

Archives départementales du Finistère : 9 Fi 1

- **Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784**

Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784.

Archives départementales du Finistère : 9 Fi 2

- **Cahiers de développement du plan-relief de Brest**

Cahiers de développement du plan-relief de Brest. Épures, relevés.

Musée des Plans-reliefs de Paris : Article 4, n° 131

## Documents figurés

- **Photographie**

Fi. Documents Figurés. 2 Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 2e quart 20e siècle, septembre 1944 (bataille de Brest).

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi05149

- **Photographie**

Fi. Documents Figurés. 2 Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 2e quart 20e siècle, septembre 1944 (bataille de Brest).

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi05150

## Bibliographie

- **"Les travaux de fortification de Brest à la fin du 18e siècle, 1776-1784" [1996]**

BESSELIEVRE, Jean-Yves. "Les travaux de fortification de Brest à la fin du XVIIIe siècle, 1776-1784". Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne de l'Université de Bretagne Occidentale, sous la dir. de Fanch Roudaut, Brest, 1996.

- **L'enfer de Brest. Août septembre 1944 [2001]**

FLOCH, Henri. LE BERRE, Alain. **L'enfer de Brest. Août septembre 1944.** Bayeux : édition Heimdal, 2001, 304 p.

- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**

LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIEVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal.** Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p. Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

## Périodiques

- **"Le camp retranché de Saint-Pierre (1776-1784)" [1998]**

BESSELIEVRE, Jean-Yves. "Le camp retranché de Saint-Pierre (1776-1784)". *Les cahiers de l'Iroise*, n° 179, 1998.  
p. 9-19

## Liens web

- Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776 : mémoires, 1781-1784 (Archives départementales du Finistère, 9Fi1) :

[https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/series/medias/collections/FI/0009FI/9FI001?s=FRAD029\\_9FI\\_001\\_01\\_001.jpg&e=FRAD029\\_9FI\\_001\\_01\\_053.jpg](https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/series/medias/collections/FI/0009FI/9FI001?s=FRAD029_9FI_001_01_001.jpg&e=FRAD029_9FI_001_01_053.jpg)

- Carte des environs de Brest... (Archives départementales du Finistère, 9Fi1) : [https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI001/FRAD029\\_9FI\\_001\\_02.jpg](https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI001/FRAD029_9FI_001_02.jpg)
- Atlas des bâtiments militaires, plan d'ensemble des cinq forts du camp retranché, 1838 (Archives départementales du Finistère, 9 Fi 3/3) : [https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI003/FRAD029\\_9FI\\_003\\_03.jpg](https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI003/FRAD029_9FI_003_03.jpg)
- Vue aérienne de Brest le 20 mai 1943 (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 19Fi 124) : [https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot\\_internet/FrmLotDocFrame.asp?idlot=THOPDESC\\_765569&idfic=1590786&ref=765569&appliCindoc=THOPDESC&resX=1920&resY=1080&init=1&visionneuse=1](https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/FrmLotDocFrame.asp?idlot=THOPDESC_765569&idfic=1590786&ref=765569&appliCindoc=THOPDESC&resX=1920&resY=1080&init=1&visionneuse=1)
- Vue aérienne de Brest le 15 août 1944 (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 19Fi 139) : [https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot\\_internet/FrmLotDocFrame.asp?idlot=THOPDESC\\_765582&idfic=1590812&ref=765582&appliCindoc=THOPDESC&resX=1920&resY=1080&init=1&visionneuse=1](https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/FrmLotDocFrame.asp?idlot=THOPDESC_765582&idfic=1590812&ref=765582&appliCindoc=THOPDESC&resX=1920&resY=1080&init=1&visionneuse=1)
- Photographies de la Bataille de Brest par David E. Scherman pour Life Magazine (132 photographies), septembre 1944 : <https://artsandculture.google.com/search?q=Brest%20David%20E.%20Scherman>
- "Le fort Montbarey" sur Wikipédia. L'encyclopédie libre : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fort\\_Montbarey](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fort_Montbarey)
- Site officiel du Mémorial des Finistériens - Musée 1939-1946 : <https://montbarey.fr>

## Annexe 1

### Précis historique des ouvrages ordonnés par le Règlement du roi du 21 décembre 1776 d'après l'Atlas des places fortes de France de 1777

"En 1655, on jeta les fondations des arsenaux et des bâtiments nécessaires aux constructions navales. 1694 voit l'achèvement de la fortification de Brest. Le dessin du cordon des remparts est achevé par un mur crénelé. Cette fortification se révèle imparfaite car pouvant être attaquée depuis les hauteurs.

En 1763, le duc de Choisel charge monsieur Filley, lieutenant général du corps royal du Génie de chercher les moyens d'aggrandir l'étendue du port pour le mettre en état de contenir le nombre des vaisseaux, de construire les ateliers, magasins nécessaires à cette augmentation, d'assurer ces nouveaux établissements en temps de guerre contre les entreprises de l'ennemi.

Dans son rapport de 1764, il propose du côté de Recouvrance **l'ouvrage à corne de Quéliverzan**, du côté de Brest **l'ouvrage couronné des hauteurs du Bouguen et du Ménès**, enfin, **sur la carrière du Pape un autre ouvrage à corne**. Il propose de faire usage de son système de fortification qu'il avait nommé la **Mézalectre**. Il projette encore **deux lunettes sur les hauteurs du Stiff** (détruites sur ordre du roi daté du 23 août 1779). En 1770, il est remplacé par monsieur Dajot, chargé de continuer la construction des ouvrages projetés.

Dajot propose la construction des **forts de l'île Longue, Lanvéoc, Plougastel, Le Corbeau** ainsi que la **rectification des Lignes de Quélern** et de l'**ancienne enceinte en terre faite autour des batteries du Portzic** [le fort de terre]. Leur construction eut lieu en 1774. L'année suivante, **l'ouvrage à corne de Quéliverzan** et les **deux lunettes du Stiff** furent commencées et continuées en 1776. La même année monsieur Dajot eut l'ordre de substituer à la **Mézalectre** projetée par monsieur Filley les fronts bastionnés du système de monsieur de Vauban rectifié par monsieur de Cormontaigne. En 1776, le marquis de Langeron prend le commandement des troupes, un nouveau plan d'ouvrages est soumis au roi :

- Premièrement : **couronnement des hauteurs du Bouguen et du Ménès**.
- Deuxièmement : **construction de cinq forts (Le Portzic, Saint-Pierre, Keranroux, Questel Bras, Penfeld)** en avant de Recouvrance, afin de **former un camp retranché** et d'arrêter l'ennemi à distance de Brest. Ils doivent être assez respectables pour obliger l'ennemi aux préparatifs d'un siège en règle et à la fois tirer leur plus grande défense de la part de l'artillerie afin de pouvoir être défendus par le moins de monde possible. Il est nécessaire de chercher la position où ils pourraient découvrir en avant la plus grande étendue de terrain et dans leur tracé à diriger une partie des feux de manière qu'ils se protègent mutuellement.
- Troisièmement : **rectification des Lignes de Quélern**".

(Extraits de l'introduction).

## Annexe 2

### Ouvrages extérieurs de Brest : Mémoire sur le fort de Montbarey, Article 3 du règlement du Roi du 31 décembre 1776 par De Caux, 1er mai 1785

(Ce fort dans le règlement du Roi est nommé fort Saint-Pierre, étant placé à un quart de lieue en avant de ce bourg sur le chemin qui conduit à la Trinité. On lui a donné le nom de fort Montbarey à la visite que ce Prince en a fait le 20 juillet 1779 lors de sa construction, nomination qui a été approuvée du Roi, ainsi que le porte la lettre du ministre en date du 2 août de la même année).

"Après avoir fait une reconnaissance exacte et étudiée du terrain désigné dans le règlement du Roi, on a jugé que la meilleure position où ce fort pouvait être assis, était sur une sommité qui joint la Croix du Ru à la Croix du Coët et sur

laquelle passe le grand chemin de Brest à Saint-Mathieu, traversant les villages de Saint-Pierre et de la Trinité. Cette sommité termine par sa gauche un vallon qui y prend sa naissance et se prolonge jusqu'à la mer à l'endroit dit Anse Garen ; par sa droite, elle termine de vastes vallées qui s'étendent jusqu'aux hauteurs de Guiler et où prennent naissance des sources qui vont se jeter, partie dans la rivière de Penfeld, passant sous le Pont-de-Buis, et partie dans les marais de Saint-Renan ; en face est une pente douce qui remonte à un plateau qui s'étend jusqu'à la Trinité.

Cette position a paru remplir avantageusement l'intention de la Cour. Elle se trouve sur le véritable cheminement de l'ennemi, qui, supposé débarqué au Conquet ou à Bertheaume, voudrait marcher directement sur Brest, et, en cas qu'il s'en écartât, de droite ou de gauche, elle domine le terrain qu'il aurait à parcourir, et l'oblige de se jeter dans un pays bas, coupé de ruisseaux, dont on pourrait même tirer parti pour rendre son passage difficile et le retarder dans sa marche. De plus, le fort placé sur cette crête de terrain ne peut être attaqué en règle que par le front, la pente précipitée de droite et de gauche ne permettant pas à l'ennemi d'y établir des batteries ou, au moins, ces batteries par leur grande infériorité devenant sans effet pour détruire les défenses.

Ce sont ces avantages réunis qui ont fixé l'emplacement de ce fort : l'étendue et la forme du terrain en ont désigné le tracé, tel qu'il suit.

On a formé en tête un petit front ; deux branches droites ont bordé les côtés pour enfiler les vallons et l'ouvrage a été fermé par la gorge.

Le front s'est trouvé ne pouvoir porter que 62 toises de côté extérieur au cordon et même, quoiqu'on ait borné les fossés à 8 toises de largeur et qu'on ait donné que le moins possible de longueur aux flèches des places d'armes latérales, on a encore été obligé de former un glacis coupé au saillant de celle de la gauche, la chute précipitée du terrain empêchant d'y pratiquer des glacis ordinaires.

On a donné 68 toises de longueur à chacune des branches.

La grandeur de ce fort étant ainsi déterminée par l'étendue du terrain sur lequel il est assis, on a cherché à le mettre en état par les ressources intérieures qu'on y a ménagées, de procurer la plus grande défense avec les 5 ou 600 hommes que la Cour a marqué avoir intention d'y affecter, et en même temps de contenir à l'abri de la bombe cette garnison, avec tout ce qui est nécessaire pour trois semaines de défense.

Pour cela, on a élevé dans l'intérieur un vaste cavalier qui a le double avantage de porter sur son rempart une artillerie formidable plongeant sur le terrain qui l'environne et de fournir dans les souterrains qu'on y a pratiqués tous les logements nécessaires à la garnison et à ses besoins.

Dans le développement des flancs de la courtine du front, on a ménagé une galerie crénelée qui donne des feux couverts sur toutes les crêtes des glacis dans l'intérieur des chemins couverts et places d'armes ainsi que dans les fonds des fossés, dont une partie ne peut être vue des feux du rempart à cause de la petitesse du front : ces feux, ne pouvant jamais être détruits par le canon des attaques à moins que l'établissement n'en soit fait sur la crête du chemin couvert, resteraient intacts et dans leur entier, au moment où l'ennemi voudrait tenter une attaque de vive force. Ils deviendraient même en ce moment d'autant plus funestes que les soldats seraient en sûreté et aussi meurtriers la nuit comme le jour, les créneaux obligeant de les diriger aux endroits où ils doivent agir.

**Nota.** Il restait une incertitude sur l'effet de ces galeries crénelées ; on craignait que la fumée des amorces jointe à celle du canon, dont une partie rentre dans les créneaux, ne fût trop considérable et par conséquent n'en rendît l'usage impraticable en suffoquant ceux qui seraient destinés à leur service. Il est véritablement probable que cet inconvénient aurait pu avoir lieu sans les précautions qu'on a prises pour s'en garantir. A cet effet, on a pratiqué des ouvertures par en bas qui établissent un courant d'air ; et des événements par en haut qui donnent issue à la fumée.

L'expérience a prouvé ce que le raisonnement avait indiqué.

Lors de la visite du fort par Monsieur le Prince de Montbarey le 20 juillet 1779, on avait placé dans chaque galerie du front deux fusiliers par créneau. L'ordre fut donné de faire feu tous ensemble et de le continuer. Ce feu fut servi pendant un quart d'heure avec vivacité, la fumée quoique considérable s'échappait par les événements, en sorte qu'aucun soldat n'en fut incommodé.

Le Prince voulant ensuite voir jusqu'où cela pouvait aller, en fit porter un troisième rang dans une des galeries ; alors trois fusiliers faisant un feu bien nourri par le même créneau, la fumée devint trop considérable, et on fut obligé de cesser, les soldats ne pouvant y tenir. Mais un moment après que le feu fut éteint, la galerie s'éclaircit et ceux qui y étaient restés cessèrent d'en être incommodés.

D'après cette expérience, on peut donc compter avec assurance sur l'usage de ces galeries couvertes et crénelées et par conséquent être certain qu'elles rempliront l'objet auquel elles sont destinées.

Les deux galeries du front contiennent 30 créneaux, en sorte que, comptant sur deux fusiliers par chaque, on voit que dans la défense il faut y destiner 60 hommes. Cette galerie crénelée n'a pas été continuée le long des faces des demi-bastions, afin de ne pas en affaiblir le revêtement, ces faces dans un siège pouvant être battues en brèche. C'est la même raison qui a empêché de les prolonger dans les branches. On communique à ces galeries du front par un passage sous le rempart, qui prend son entrée dans le souterrain du milieu.

Tout le dessous du cavalier est occupé par de grandes casemates voûtées à l'épreuve de la bombe. La légende du plan des distributions indique l'usage auquel chacune est destinée. En la parcourant, on verra qu'il y a de quoi loger à l'aise 600 hommes et 30 officiers. On y verra de plus un hôpital, une boulangerie, et qu'il reste encore des magasins capables de contenir les munitions de guerre et de bouche nécessaires pour la défense.

**Nota.** Dans la construction de ces casemates, on n'a rien négligé pour les rendre sèches et aérées. Chaque chambre a trois croisées du côté intérieur et un abat-jour du côté extérieur. La croisée du milieu du côté de la place et l'abat-jour opposé sont placés tout au sommet de la voûte comme le moyen de procurer le plus grand renouvellement d'air, les vapeurs se rendant dans la partie la plus élevée. On a aussi placé une grande cheminée dans chaque souterrain, tant pour que les soldats y puissent faire leur ordinaire en sûreté, que pour contribuer à les rendre encore plus secs et y inciter le renouvellement d'air. De plus, il a été pratiqué, ainsi qu'on l'a remarqué dans la légende, une séparation dans tous les murs adossés aux terres pour préserver l'intérieur de l'humidité et toutes les précautions possibles ont été apportées pour empêcher les filtrations [infiltrations] d'eau pluviale au travers des voûtes, en sorte que l'on peut assurer que ces logements, qui d'ailleurs sont à l'abri de la bombe en blindant les ouvertures, sont aussi très habitables en cas d'attaque, et qu'ils peuvent même être occupés en tous temps, sans craindre les maladies pour la troupe qui y serait logée. C'est ce que l'expérience a déjà prouvé puisque, depuis quatre ans, les soldats travailleurs du fort, au nombre de 60 par (chaque) souterrain, n'ont pas eu d'autre habitation, hiver comme été, et qu'on n'a pas remarqué qu'ils aient eu aucune incommodité qu'on ait pu attribuer au logement.

Le dessus du cavalier est principalement destiné à l'artillerie. On croit que les pièces qu'on y placerait auraient une action bien efficace sur les attaques de l'ennemi à cause de son grand commandement et qu'il serait très difficile de les démonter, la direction du front ne pouvant être prolongée puisque, de droite et de gauche, elle tombe dans des vallons très profonds et que les branches sont trop courtes pour que le ricochet y fût à craindre. L'épaisseur des parapets de ce cavalier est de 3 toises et le talus extérieur de 45 degrés, en sorte que le boulet n'y ferait pas grand effet et que les terres qui s'en ébouleraient tombant sur le rempart, il serait toujours très facile au moyen de sacs à terre de les remonter toutes les nuits et par conséquent de réparer les dommages que les batteries de l'ennemi auraient pu y occasionner pendant le jour (On a adopté pour ces ouvrages les nouveaux affûts de place, qui tirent par dessus le parapet, regardant comme un grand avantage d'éviter les embrasures qui donnent prise au canon ennemi et qui sont très périlleuses à réparer).

[...]

## 1. Etat de la garnison

1. Etat-major : (7 officiers)

1 commandant en chef

1 commandant en second

1 aumônier

1 chirurgien

1 aide

1 munitionnaire

1 employé

Domestiques (10 soldats)

2. Troupes :

Infanterie (25 officiers ; 500 soldats)

Artillerie (5 officiers ; 100 soldats)

Domestiques des officiers (10 soldats)

3. Corps du Génie :

Officiers du Génie (2 officier)

Sergents ouvriers (12 soldats)

Total (39 officiers ; 632 soldats)

Total des bouches : 671 bouches.

[...]

## 2. Mémoire sur l'artillerie que l'on juge nécessaire pour l'armement du fort Montbarey

[...]

### Résumé de l'artillerie nécessaire pour ce fort

Emplacement des pièces :

Sur le cavalier : 6 canons de 16 ; 6 canons de 12.

Sur le front et la gorge : 6 canons de 4 ; 2 mortiers de 8 ; 2 obusiers.

Sur les branches : 4 canons de 12 ; 4 canons de 8.

Total de chaque calibre : 6 canons de 16 ; 10 canons de 12 ; 4 canons de 8 ; 6 canons de 4 ; 2 mortiers de 8 ; 2 obusiers.

Total des bouches à feu : 32

### Etat des munitions nécessaires pour l'artillerie ci-dessus, à 250 coups par pièce

1500 boulets de 16.

2 500 boulets de 12.

1 000 boulets de 8.

1 500 boulets de 4.

300 bombes de 8.

300 bombes d'obusier.

Poudre au 1/3 du boulet : 34 800 livres.

Poudre pour l'infanterie à raison d'une livre par jour : 10 000 livres.

Pour les mines et fougasses, artifices, etc. : 9 000 livres

Total de la poudre : 53 800 livres.

**Nota.** Quoique le magasin à poudre ne puisse contenir que 25 milliers de poudre, les 28 milliers restants se placeraient aisément dans le commencement du siège, soit dans les petits magasins particuliers, soit dans une partie des galeries qu'on affecterait à cet usage.

[...]

A Cherbourg, le 1er mai 1785, De Caux".

(Transcription Guillaume Lécuillier, 2007).

## Annexe 3

### **L'ingénieur Pierre-Jean de Caux de Blacquetot (alias Decaux), 1720-1792 d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)**

"Famille du Ponthieu originaire d'Abbeville. Echevins de cette ville en 1503. Installée à Montreuil-sur-Mer au 17e siècle. Principe d'anoblissement mal dégagé.

1710, Pierre de Caux, écuyer.

1737, Pierre-Jean de Caux, écuyer.

Né à Hesdin le 24 décembre 1720.

Père : Pierre, ingénieur qui précède.

Mère : Marie-Anne d'Arras.

Marié avant 1749 avec Jeanne-Marie Bouillon des Forges.

Enfant :

- Anténor-Jean-Pierre, officier de cavalerie.

Mort à Cherbourg le 18 août 1792 (72 ans).

Lieutenant en second au régiment de Pons infanterie en 1734.

Ingénieur ordinaire et lieutenant réformé à 17 ans en 1737 ; affecté à Cherbourg auprès de son père.

Campagnes d'Allemagne en 1744 ; des Pays-Bas de 1745 à 1748.

Capitaine réformé au régiment de Lyonnais infanterie en 1747.

A Arras en 1748.

A Port-Louis en 1749.

A Granville en 1750.

Chevalier de Saint-Louis en 1751.

A l'équipage du Havre en 1756.

Ingénieur en chef en 1758.

Campagnes d'Allemagne de 1758 à 1761.

Lieutenant-colonel en 1761.

A Lille en 1763.

Colonel en 1768.

Brigadier d'infanterie en 1770.

Directeur des fortifications de Haute-Provence en 1771. De Basse-Normandie en 1775.

Chargeé en outre, de 1776 à 1786, de celles de Bretagne. Maréchal de camp en 1780.

Cordon rouge de l'ordre de Saint-Louis en 1788. Le reçut des mains du roi venu à Cherbourg : "Vous ne pouvez venir à Versailles ; j'ai voulu vous l'apporter".

Retiré le 1er avril 1791.

**Sièges :**

1744, Fribourg (blessé),

1746, Anvers (blessé), Namur ville et château,

1747, Berg-op-Zoom (blessé), Fort Frédéric-Henry, Lillo, Zumberg, bataille de Lawfeld,

1748, Maestricht (blessé),

1758, bataille de Crefeld,

1761, défense de Dorsten, prisonnier de guerre.

Donna ses soins aux grands travaux de Brest ; à ceux du fort de Châteauneuf près de Saint-Malo ; aux grands travaux de la rade de Cherbourg.

Atlas 1775,

Antibes - 10 planches (tome 58).

Fort de Sainte-Marguerite et de l'île Saint-Honorat - 12 pages, 6 planches (tome 59).

Entrevaux - 10 pages et 5 planches (tome 60).

Colmars - 10 pages et 4 planches (tome 61).

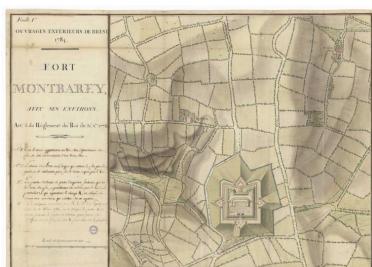
Cherbourg et la côte du nez de Carteret au cap Levi - 9 pages et 6 planches (tome 72).  
Granville, le Mont-Saint-Michel et la côte de Pontorson au nez de Carteret - 16 pages et 12 planches (tome 71).  
Le fort de la Hougue, l'île de Tatihou et la côte du cap Levi à la redoute d'Audouville - 5 pages et 13 planches (tome 73).  
Carentan et la côte de la redoute d'Audouville à la batterie de Beuzeville - 1 page et 4 planches (tome 75).  
Atlas 1777,  
La presqu'île du Cotentin - 23 pages et 6 planches (tome 76).  
Le fort de Châteauneuf - 15 pages et 4 planches (tome 70).  
Ouvrages extérieurs de Brest - 22 pages et 18 planches (tome 69).  
Atlas 1785,  
Ouvrages extérieurs de Brest - 107 pages et 26 planches (tome 69a).  
Saint-Malo, avec des mémoires sur la côte nord de Bretagne, du Mont-Saint-Michel à Morlaix - 48 pages et 26 planches (tome 74).  
1740, Jean-Baptiste de Caux de Blacquetot, écuyer".

## Annexe 4

### Iconographie

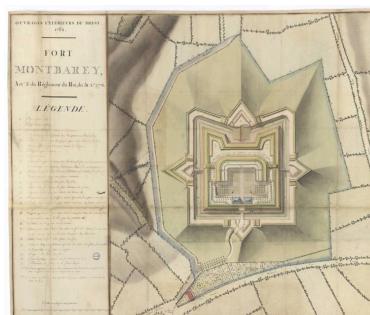
19712900686Z : Archives Départementales, Finistère.  
19712900685Z : Archives Départementales, Finistère.  
19712900687Z : Archives Départementales, Finistère.  
19712900697Z : Archives Départementales, Finistère.  
19712900689Z : Archives Départementales, Finistère.  
19702901023Z : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes.  
19702901022Z : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes.  
20062907187NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 131.  
20062907188NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 131.  
20062907189NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 131.  
20062904782NUCA : Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants (SEAC), Paris.  
20062904781NUCA : Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants (SEAC), Paris.  
20082909385NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi05150.  
20062904783NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest  
20082909383NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi05149.

### Illustrations



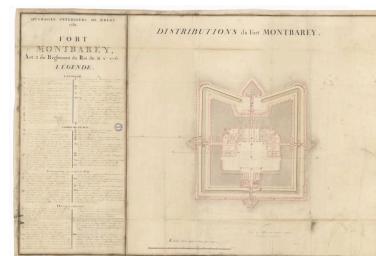
Plan du Fort Montbarey avec ses environs, 1784 (Archives départementales du Finistère, 9Fi1)

Phot. Archives départementales du Finistère  
IVR53\_20222905391NUCA



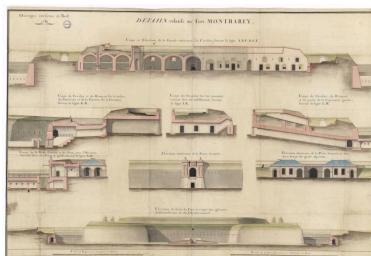
Plan du Fort Montbarey avec ses environs, 1783 (Archives départementales du Finistère, 9Fi1)

Phot. Archives départementales du Finistère  
IVR53\_20222905392NUCA



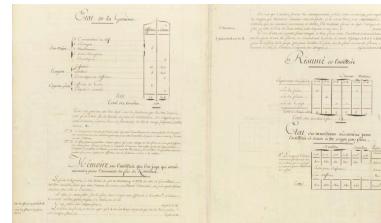
Plan du Fort Montbarey, avec ses distributions, 1781 (Archives départementales du Finistère, 9Fi1)

Phot. Archives départementales du Finistère  
IVR53\_20222905393NUCA



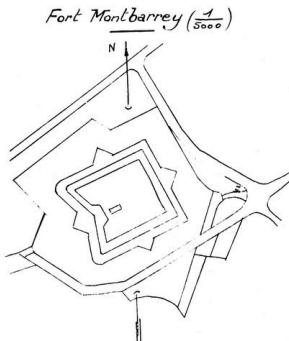
Coupes et profils du Fort Montbarey avec ses environs, 1784 (Archives départementales du Finistère, 9Fi1)

Phot. Archives départementales du Finistère  
 IVR53\_20222905394NUCA

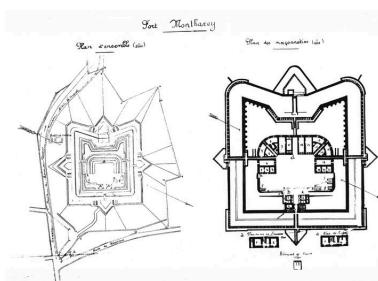


Extrait de l'Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776 : mémoires, 1781-1784 : état de la garnison et mémoire sur l'artillerie du Fort Montbarey (Archives départementales du Finistère, 9Fi1)

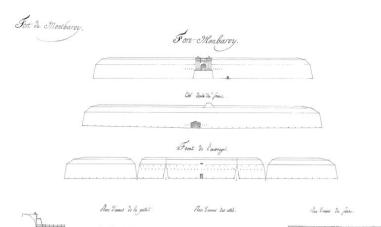
Phot. Archives départementales du Finistère  
 IVR53\_20222905397NUCA



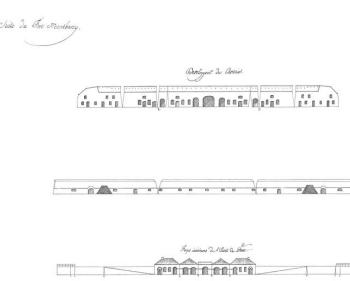
Plan schématique du fort Montbarey à partir du cadastre parcellaire  
 Repro. Guy Artur, Repro. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret  
 IVR53\_19872902651NUCA



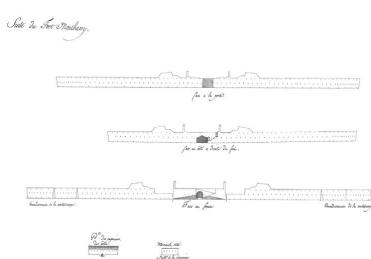
Plan d'ensemble et plan des maçonneries du fort Montbarey  
 Repro. Guy Artur, Repro. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret  
 IVR53\_19872900034P



Développements des forts du camp retranché et des batteries de la côte du nord, année 1807. Fort Montbarey.  
 Entrée monumentale. Côté droit du fort. Front de l'ouvrage. Places d'armes de la porte, des côtés, du front  
 Repro. Christian Carlet,  
 Repro. Guillaume Lécuillier,  
 Autr. Boitard ainé  
 IVR53\_20062907187NUCA



Développements des forts du camp retranché et des batteries de la côte du nord, année 1807. Fort Montbarey.  
 Développement du cavalier. Faces intérieures de l'entrée du port  
 Repro. Christian Carlet,  
 Repro. Guillaume Lécuillier,  
 Autr. Boitard ainé  
 IVR53\_20062907188NUCA



Développements des forts du camp retranché et des batteries de la côte du nord, année 1807. Fort Montbarey. Face à la porte. Face au côté à droite du fort. Face au front. Arrondissement de la contrescarpe. Droite des caponnières des côtés  
 Repro. Christian Carlet,  
 Repro. Guillaume Lécuillier,  
 Autr. Boitard ainé  
 IVR53\_20062907189NUCA



Vue de situation des forts de Keranroux (premier plan) et de Montbarey (au centre) depuis le nord-est sur le plan-relief de Brest (1807-1811)  
 Phot. Guillaume Lécuillier  
 IVR53\_20222905395NUCA

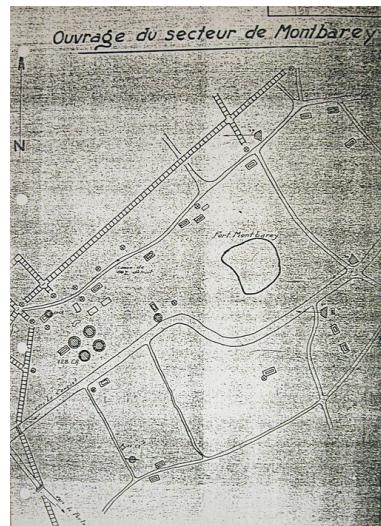


Vue générale du Fort Montbarey depuis le nord-ouest sur le plan-relief de Brest (1807-1811)  
 Phot. Guillaume Lécuillier  
 IVR53\_20222905395NUCA



Vue générale du Fort Montbarey depuis le nord-nord-ouest sur le plan-relief de Brest (1807-1811)

Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20222905396NUCA



Plan de la batterie antiaérienne du fort de Montbarey, n° 135, rapport Pinczon du Sel. Livre IV, vers 1947, Service Historique de la Marine, Brest

Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20032901777NUCA



Vue aérienne verticale du fort Montbarey, du fort de Keranroux et des fossés antichars situés à l'ouest de Brest, 8 septembre 1944 (photographie du 542e Escadron de la Royal Air Force)  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20062904782NUCA



Vue aérienne verticale du fort Montbarey et des fossés antichars situés à l'ouest de Brest, 8 septembre 1944 (photographie du 542e Escadron de la Royal Air Force)

Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20062904781NUCA



Vue aérienne oblique du fort Montbarey, septembre 1944 (United States Army Signal Corps, USASC)  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Phot. Guillaume (retouche) Lécuillier, Autr. U.S. Army Signal Corps  
IVR53\_20082909385NUC



Vue aérienne oblique du fort Montbarey, 1944 (United States Army Signal Corps, USASC)  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20062904783NUCA



Vue aérienne oblique du fort Montbarey, septembre 1944 (United States Army Signal Corps, USASC)

Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Phot.



Vue aérienne verticale du fort Montbarey, Brest Métropole Océane (photo n° 90\_99)  
Phot. Brest Métropole Océane  
IVR53\_20052903202NUCA



Vue de l'entrée monumentale précédée du pont dormant (état en 2005)  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907005NUCA

Guillaume (retouche) Lécuillier,  
Autr. U.S. Army Signal Corps  
IVR53\_20082909383NUC



Vue de l'entrée monumentale précédée du pont dormant (état en 2005)  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907006NUCA



Vue générale du fossé sec est depuis le pont dormant  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907009NUCA



Vue générale du fossé sec sud (état en 2005)  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907008NUCA



Vue du fossé sec : pierres de taille de granite provenant du fort  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907011NUCA



Vue de l'entrée monumentale précédée du pont dormant  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907007NUCA



Vue de l'entrée monumentale : pilier sud  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907010NUCA



Vue de l'entrée monumentale : pilier nord



Vue de l'entrée monumentale : garde-corps en fer forgé

Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907012NUCA



Vue de l'entrée monumentale :  
garde-corps en fer forgé  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907017NUCA

Vue de la place d'armes depuis  
le pont dormant. Au premier  
plan, garde-corps en fer forgé  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907013NUCA

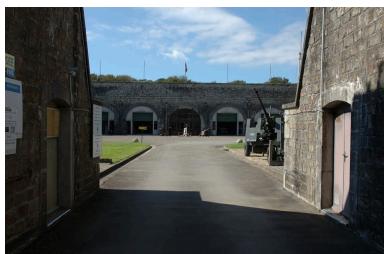


Vue de l'entrée monumentale :  
garde-corps en fer forgé  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907018NUCA

Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907016NUCA



Vue de l'entrée monumentale depuis  
l'intérieur du fort (état en 2009)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20122901148NUCA



Vue de la cour depuis l'entrée  
monumentale (état en 2005)  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907014NUCA



Vue de la cour depuis l'entrée  
monumentale (état en 2005)  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20072907015NUCA



Vue générale du cavalier  
d'artillerie depuis le sommet du  
bunker français (état en 2009)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20122901145NUCA



Vue du cavalier d'artillerie  
depuis le sommet du bunker  
français (état en 2009)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20122901143NUCA



Vue du cavalier d'artillerie  
depuis le sommet du bunker  
français (état en 2009)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20122901144NUCA



Vue du cavalier d'artillerie  
depuis le sommet du bunker  
français (état en 2009)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20122901149NUCA



Vue du cavalier d'artillerie depuis le sommet du bunker français (état en 2009)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20122901150NUCA



Vue du bunker français depuis le second bunker (état en 2009)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20122901147NUCA



Vue générale du bunker français depuis le second bunker (état en 2009)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20122901146NUCA



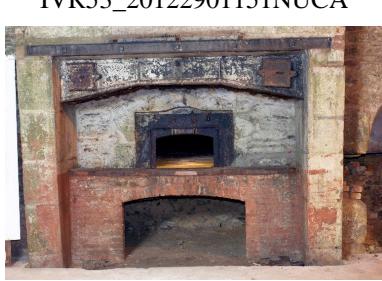
Vue de l'un des souterrains avec cheminée du cavalier servant de casernement (état en 2009). Sur la voûte, la peinture murale de propagande a été reconstituée...  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20122901151NUCA



Vue de la boulangerie du fort (état en 2009)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20122901142NUCA



Vue du four de la boulangerie du fort (état en 2009)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20122901140NUCA



Vue du four de la boulangerie du fort (état en 2009)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20122901141NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

L'architecture militaire (Brest) (IA29004652) Bretagne, Finistère, Brest  
Les forts et tours d'artillerie (IA29002285)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

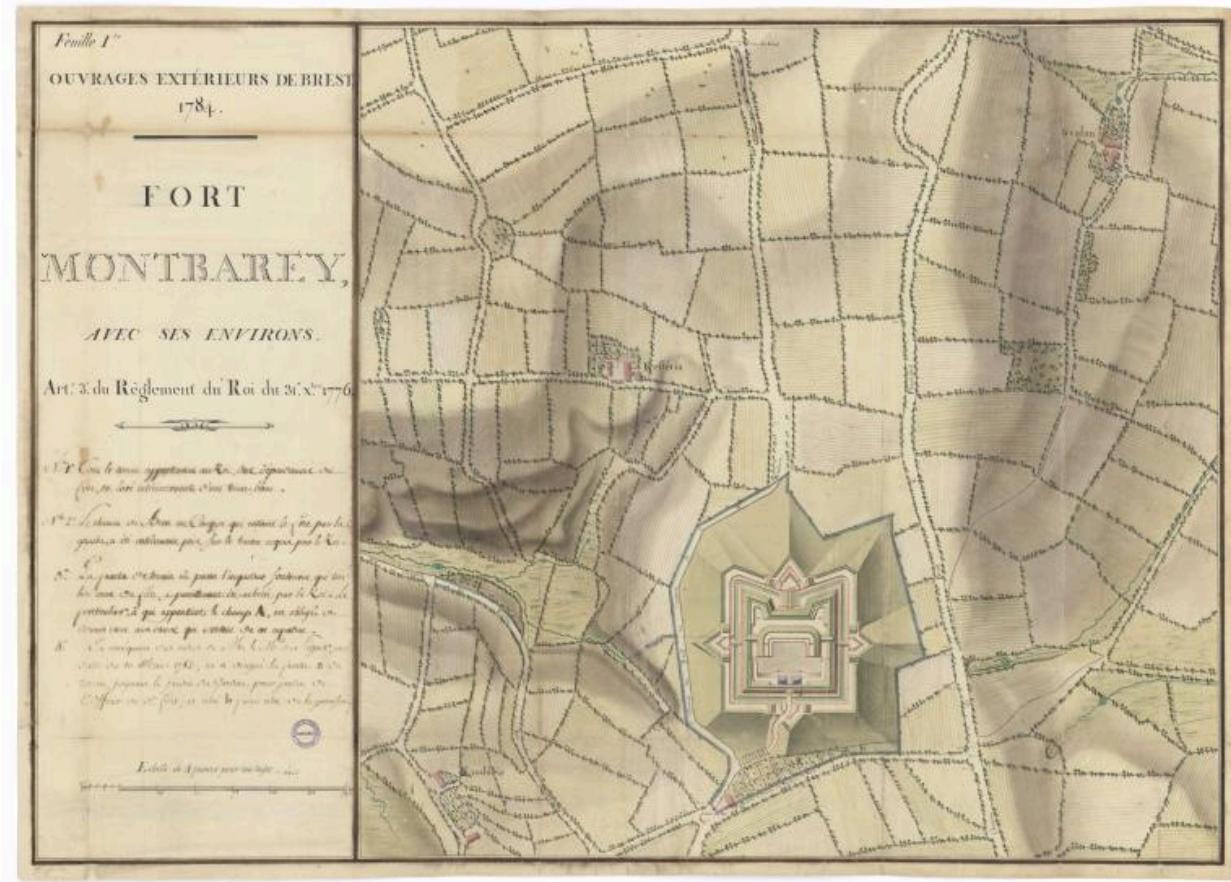
### Oeuvre(s) en rapport :

Ville-port de Brest (IA29001105) Bretagne, Finistère, Brest

Batterie antiaérienne baptisée Vulkan (B 339) et ensembles fortifiés (B 58-60 et B 63), Avenue de la 1ère Division Française Libre (Brest) (IA29001535) Bretagne, Finistère, Brest, Avenue de la 1ère Division Française Libre  
Bunker-abri de type 502 pour deux groupes de combat (B 25 / 7), sud, lotissement Alfred Nakache (Brest) (IA29133722) Bretagne, Finistère, Brest, lotissement Alfred Nakache, Rue Nom à venir  
Bunker-abri de type 502 pour deux groupes de combat (B 25 / 8), nord, lotissement Alfred Nakache (Brest) (IA29133721) Bretagne, Finistère, Brest, lotissement Alfred Nakache, Rue Nom à venir  
Ensemble fortifié (B 25), lotissement Alfred Nakache (Brest) (IA29133724) Bretagne, Finistère, Brest, Lotissement Alfred Nakache, Rue Nom à venir  
Fort de Keranroux, rue de Keranroux (Brest) (IA29001758) Bretagne, Finistère, Brest, Rue de Keranroux  
Fort du Portzic (B 90-112), Pointe du Portzic (Brest) (IA29001300) Bretagne, Finistère, Brest, pointe du Portzic  
Fortifications d'agglomération de Brest (IA29001751) Bretagne, Finistère, Brest  
Redoute de Guestel-Bras, Le Questel, rue Pierre Maximin Audemar (Brest) (IA29001757) Bretagne, Finistère, Brest, Le Questel, Rue Pierre Maximin Audemar

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan du Fort Montbarey avec ses environs, 1784 (Archives départementales du Finistère, 9Fi1)

Référence du document reproduit :

- **Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784**

Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784.

Archives départementales du Finistère : 9 Fi 1

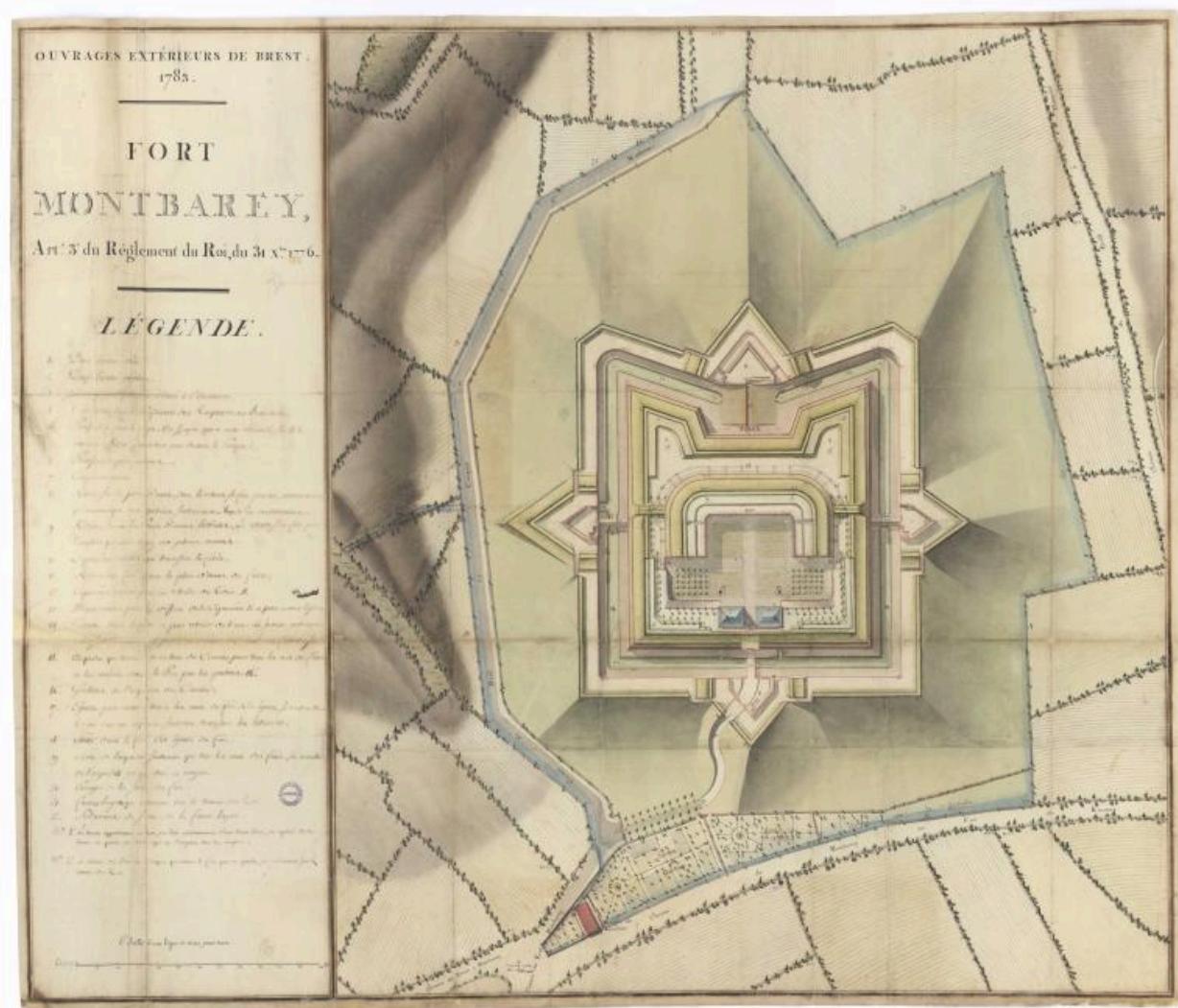
IVR53\_20222905391NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2007

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du Fort Montbarrey avec ses environs, 1783 (Archives départementales du Finistère, 9Fi1)

Référence du document reproduit :

- **Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784**  
Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784.  
Archives départementales du Finistère : 9 Fi 1

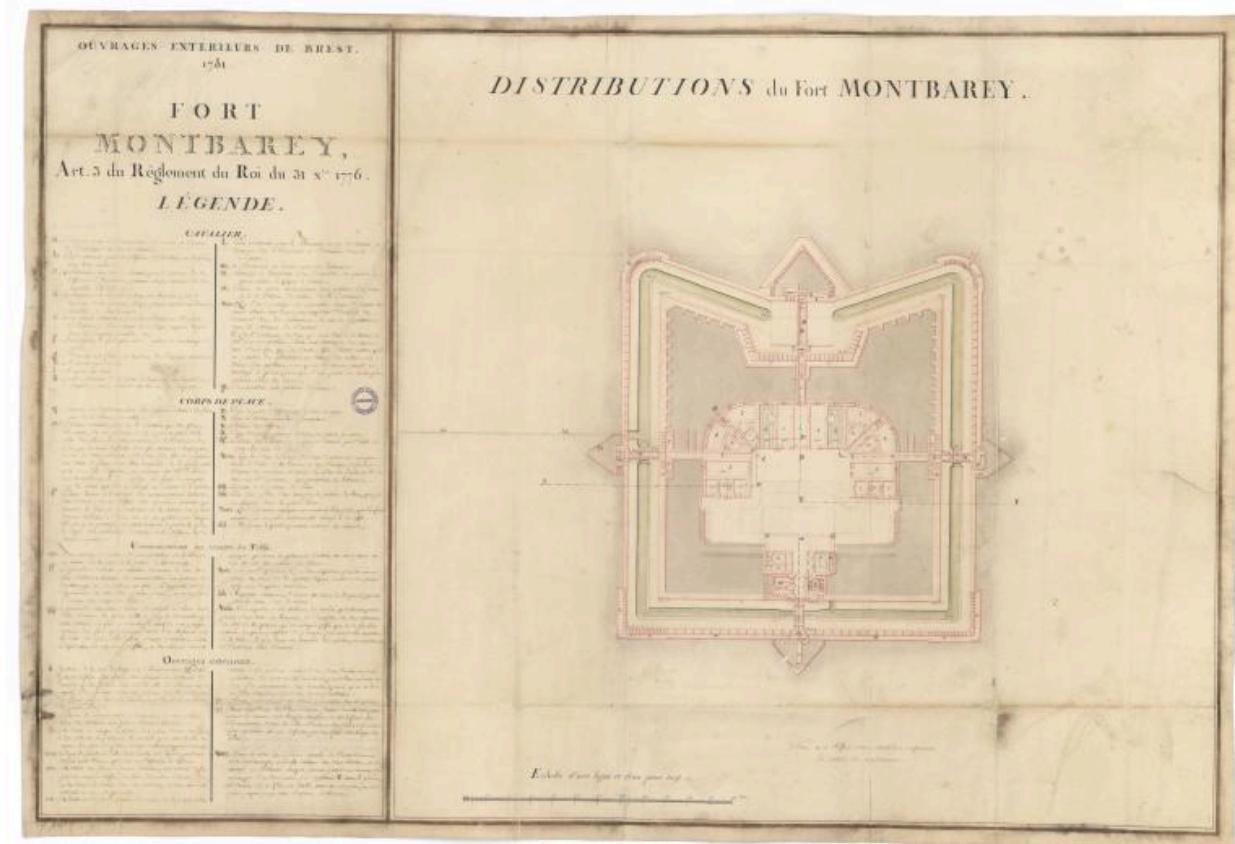
IVR53 20222905392NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2007

(c) Archives départementales du Finistère

(c) Archives départementales du Finistère  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du Fort Montbarey, avec ses distributions, 1781 (Archives départementales du Finistère, 9Fi1)

Référence du document reproduit :

- **Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784**  
Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784.  
Archives départementales du Finistère : 9 Fi 1

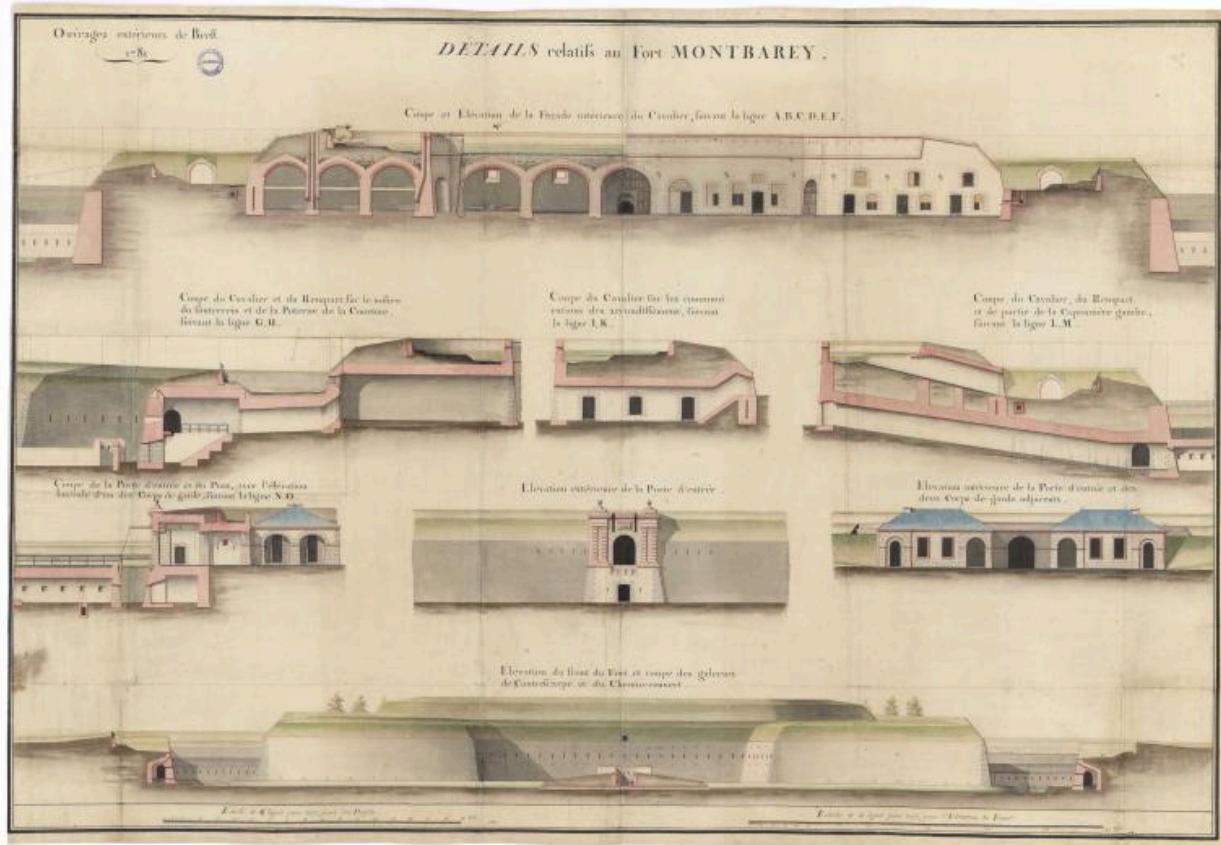
IVR53\_20222905393NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2007

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupes et profils du Fort Montbarey avec ses environs, 1784 (Archives départementales du Finistère, 9Fi1)

Référence du document reproduit :

- **Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784**

Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784.

Archives départementales du Finistère : 9 Fi 1

IVR53\_20222905394NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2007

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Extrait de l'Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776 : mémoires, 1781-1784 : état de la garnison et mémoire sur l'artillerie du Fort Montbarrey (Archives départementales du Finistère, 9Fi1)

Référence du document reproduit :

- **Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784**  
Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le Règlement du Roi du 31e Xbre 1776. 1781-1784.  
Archives départementales du Finistère : 9 Fi 1

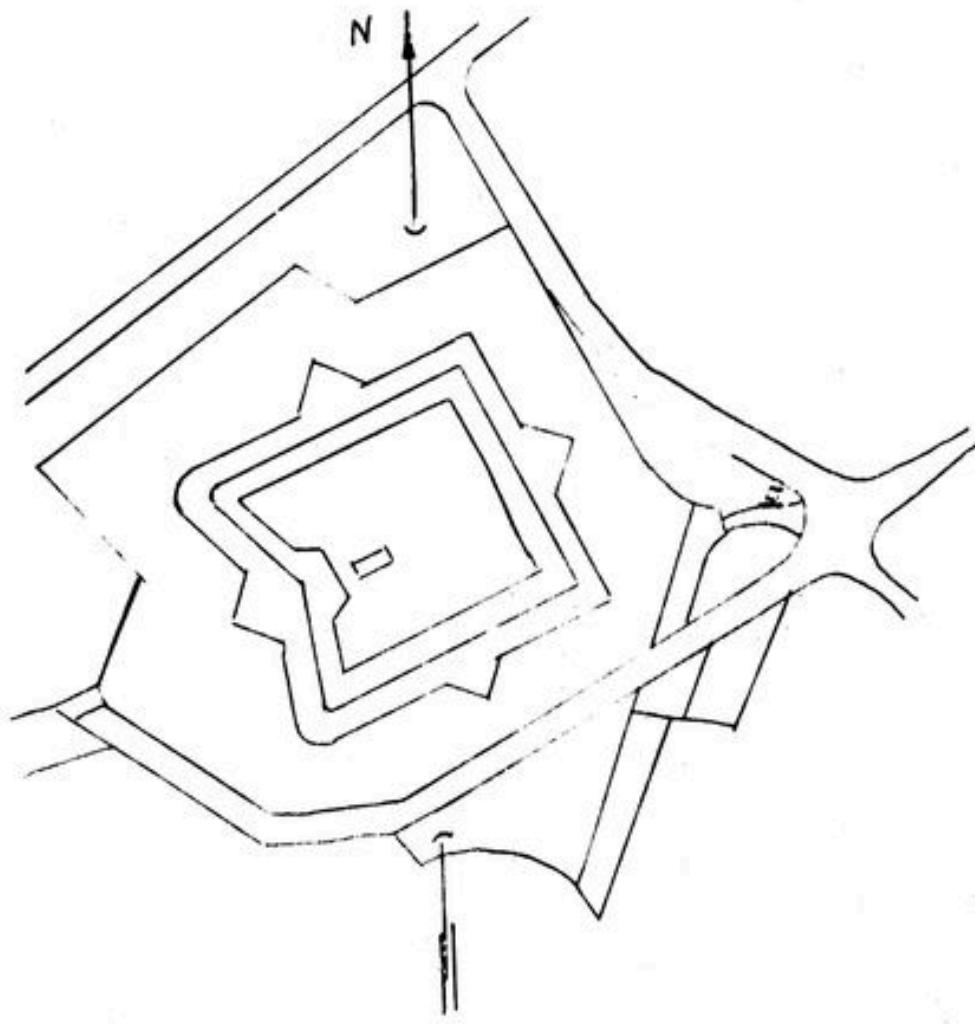
IVR53\_20222905397NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

## *Fort Montbarey (1/5000)*



Plan schématique du fort Montbarey à partir du cadastre parcellaire

IVR53\_19872902651NUCA

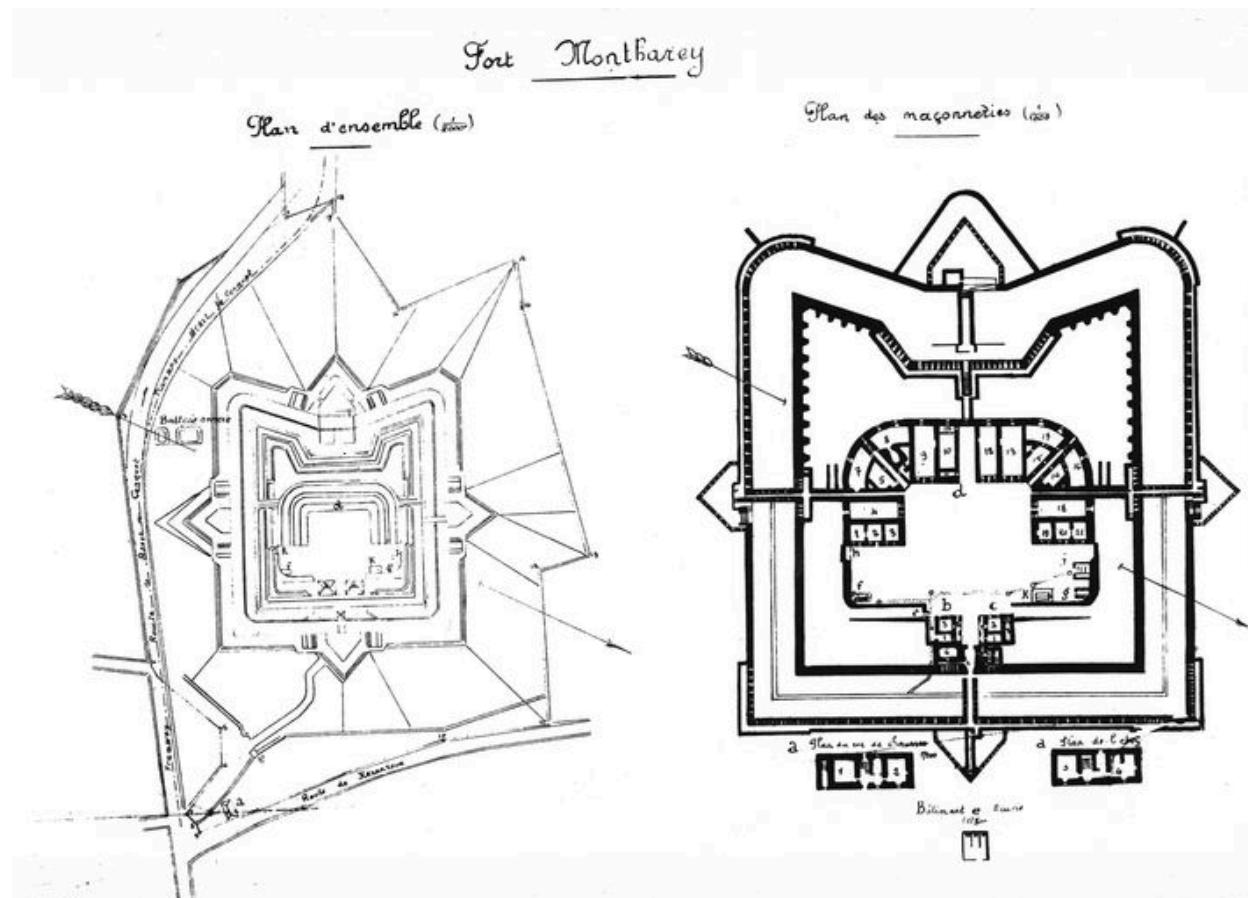
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'ensemble et plan des maçonneries du fort Montbarey

IVR53\_19872900034P

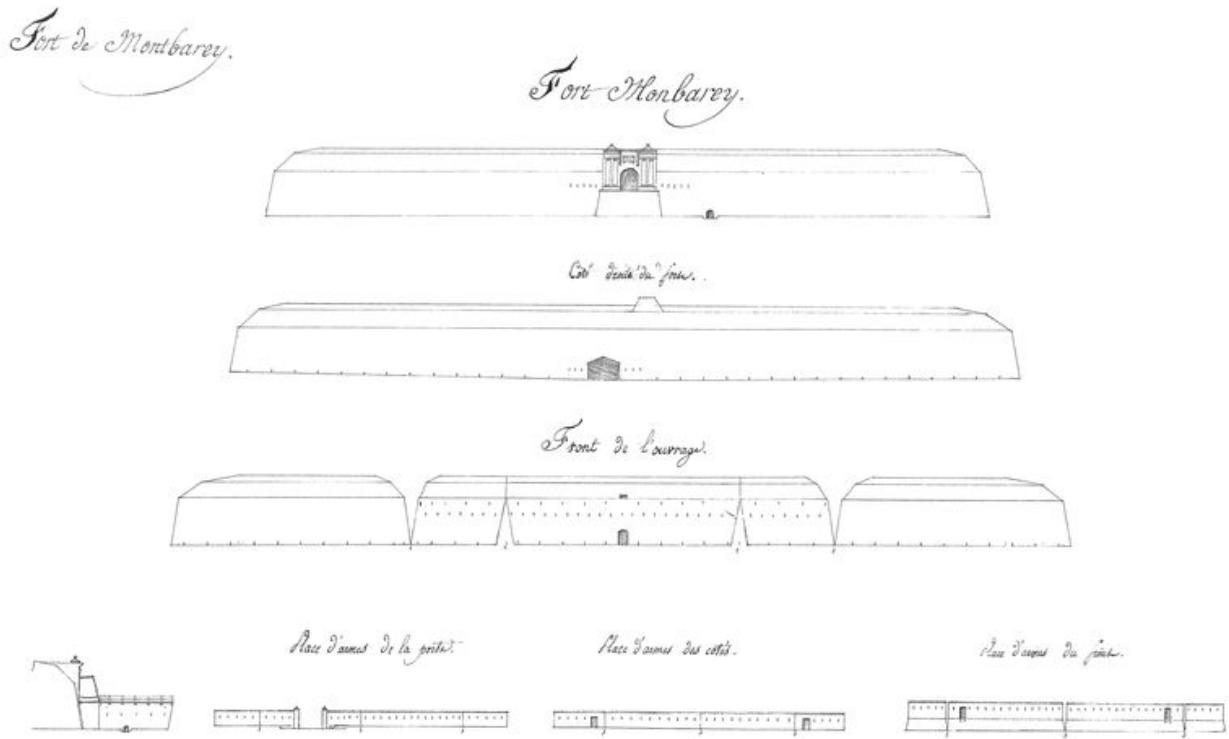
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Développements des forts du camp retranché et des batteries de la côte du nord, année 1807. Fort Montbarey. Entrée monumentale. Côté droit du fort. Front de l'ouvrage. Places d'armes de la porte, des côtés, du front

Référence du document reproduit :

- **Cahiers de développement du plan-relief de Brest**  
Cahiers de développement du plan-relief de Brest. Épures, relevés.  
Musée des Plans-reliefs de Paris : Article 4, n° 131

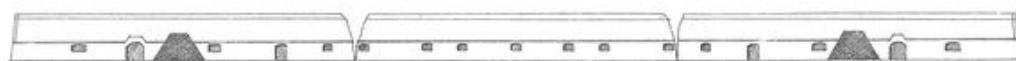
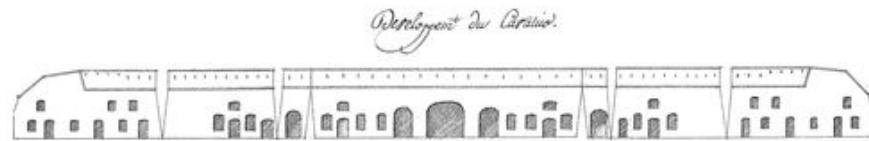
IVR53\_20062907187NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christian Carlet, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier  
Auteur du document reproduit : Boitard ainé

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/600.

(c) Musée des plans-reliefs  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

*Suite Du Fort Montbarey.*



Développements des forts du camp retranché et des batteries de la côte du nord, année 1807. Fort Montbarey.  
Développement du cavalier. Faces intérieures de l'entrée du port

Référence du document reproduit :

- **Cahiers de développement du plan-relief de Brest**  
Cahiers de développement du plan-relief de Brest. Épures, relevés.  
Musée des Plans-reliefs de Paris : Article 4, n° 131

IVR53\_20062907188NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christian Carlet, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

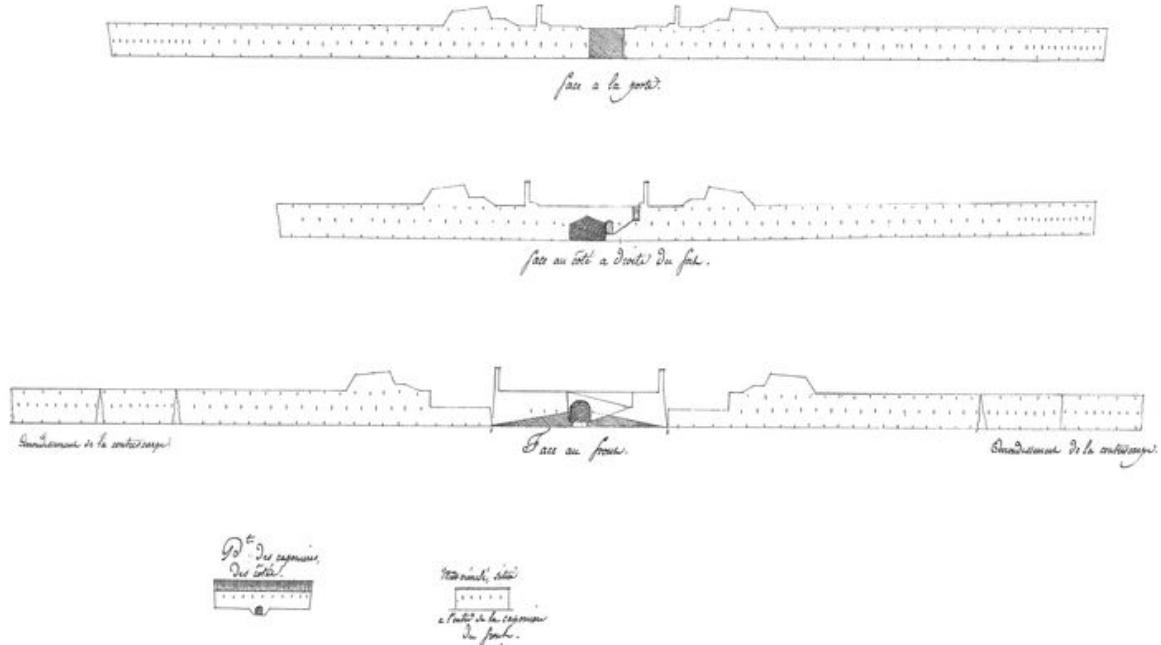
Auteur du document reproduit : Boitard ainé

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/600.

(c) Musée des plans-reliefs

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

*Suite du Fort Montbarey.*



Développements des forts du camp retranché et des batteries de la côte du nord, année 1807. Fort Montbarey. Face à la porte. Face au côté à droite du fort. Face au front. Arrondissement de la contrescarpe. Droite des caponnières des côtés

Référence du document reproduit :

- **Cahiers de développement du plan-relief de Brest**  
Cahiers de développement du plan-relief de Brest. Épures, relevés.  
Musée des Plans-reliefs de Paris : Article 4, n° 131

IVR53\_20062907189NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christian Carlet, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier  
Auteur du document reproduit : Boitard ainé

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/600.

(c) Musée des plans-reliefs  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation des forts de Keranroux (premier plan) et de Montbarey (au centre) depuis le nord-est sur le plan-relief de Brest (1807-1811)

IVR53\_20222905819NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du Fort Montbarey depuis le nord-ouest sur le plan-relief de Brest (1807-1811)

IVR53\_20222905395NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du Fort Montbarey depuis le nord-nord-ouest sur le plan-relief de Brest (1807-1811)

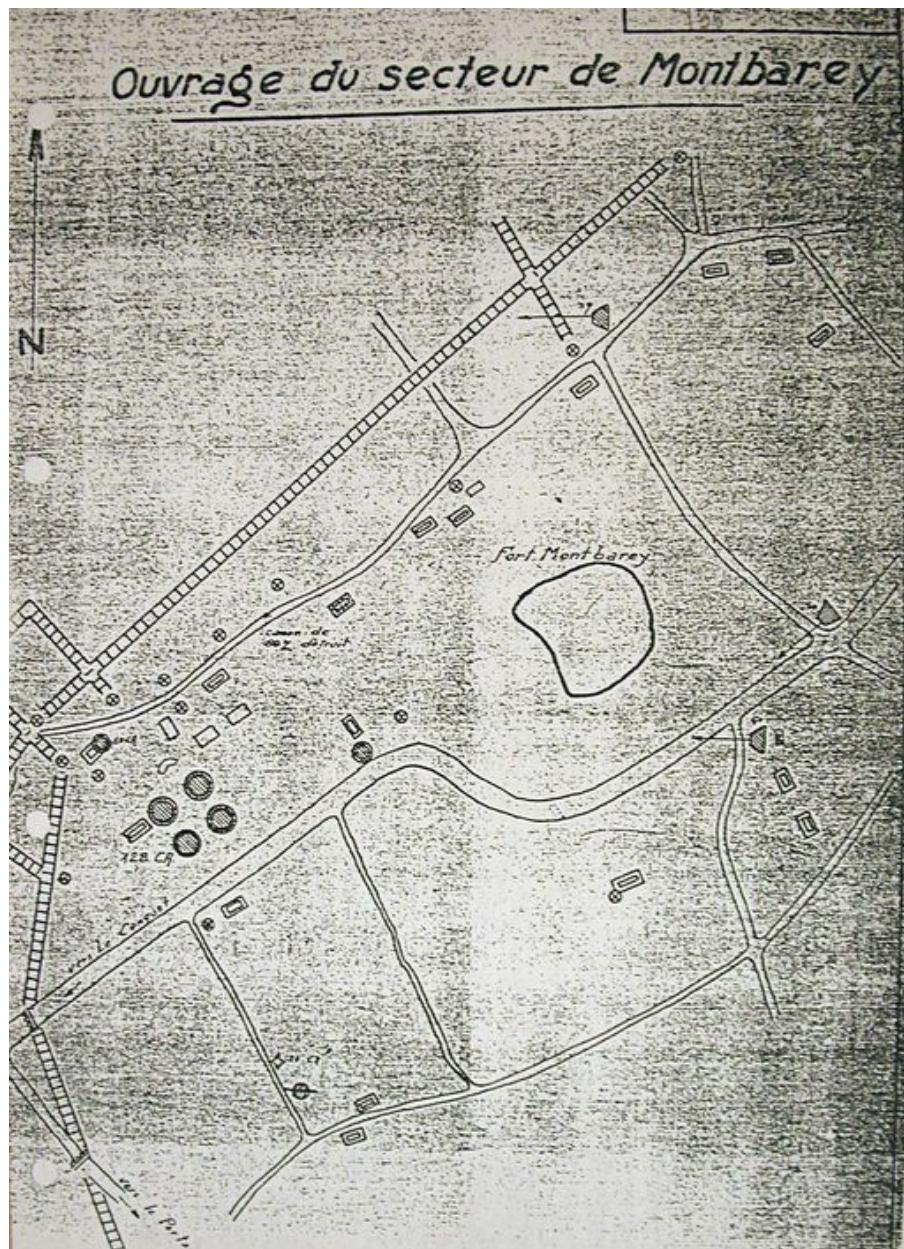
IVR53\_20222905396NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la batterie antiaérienne du fort de Montbarey, n° 135, rapport Pinczon du Sel. Livre IV, vers 1947, Service Historique de la Marine, Brest

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laita" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laita" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).

Service Historique de la Défense de Brest

IVR53\_20032901777NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Léguillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale du fort Montbarey, du fort de Keranroux et des fossés antichars situés à l'ouest de Brest, 8 septembre 1944 (photographie du 542e Escadron de la Royal Air Force)

Référence du document reproduit :

- **L'enfer de Brest. Août septembre 1944 [2001]**  
FLOCH, Henri. LE BERRE, Alain. **L'enfer de Brest. Août septembre 1944.** Bayeux : édition Heimdal, 2001,  
304 p.

IVR53\_20062904782NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale du fort Montbarey et des fossés antichars situés à l'ouest de Brest, 8 septembre 1944  
(photographie du 542e Escadron de la Royal Air Force)

Référence du document reproduit :

- **L'enfer de Brest. Août septembre 1944 [2001]**  
FLOCH, Henri. LE BERRE, Alain. **L'enfer de Brest. Août septembre 1944.** Bayeux : édition Heimdal, 2001,  
304 p.

IVR53\_20062904781NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 1944

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique du fort Montbarey, septembre 1944 (United States Army Signal Corps, USASC)

Référence du document reproduit :

• **Photographie**

Fi. Documents Figurés. 2 Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 2e quart 20e siècle, septembre 1944 (bataille de Brest).

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi05150

IVR53\_20082909385NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Lécuillier

Auteur du document reproduit : U.S. Army Signal Corps

Date de prise de vue : 1944

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique du fort Montbarey, 1944 (United States Army Signal Corps, USASC)

Référence du document reproduit :

- FLOCH (H.) - LE BERRE (A.), L'enfer de Brest, Bayeux, Heimdal, 2001, 304 p.  
Archives municipales et communautaires de Brest

IVR53\_20062904783NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique du fort Montbarey, septembre 1944 (United States Army Signal Corps, USASC)

Référence du document reproduit :

• **Photographie**

Fi. Documents Figurés. 2 Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 2e quart 20e siècle, septembre 1944 (bataille de Brest).

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi05149

IVR53\_20082909383NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Lécuillier

Auteur du document reproduit : U.S. Army Signal Corps

Date de prise de vue : 1944

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale du fort Montbarey, Brest Métropole Océane (photo n° 90\_99)

IVR53\_20052903202NUCA

Auteur de l'illustration : Brest Métropole Océane

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée monumentale précédée du pont dormant (état en 2005)

IVR53\_20072907005NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée monumentale précédée du pont dormant (état en 2005)

IVR53\_20072907006NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fossé sec est depuis le pont dormant

IVR53\_20072907009NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fossé sec sud (état en 2005)

IVR53\_20072907008NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fossé sec : pierres de taille de granite provenant du fort

IVR53\_20072907011NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



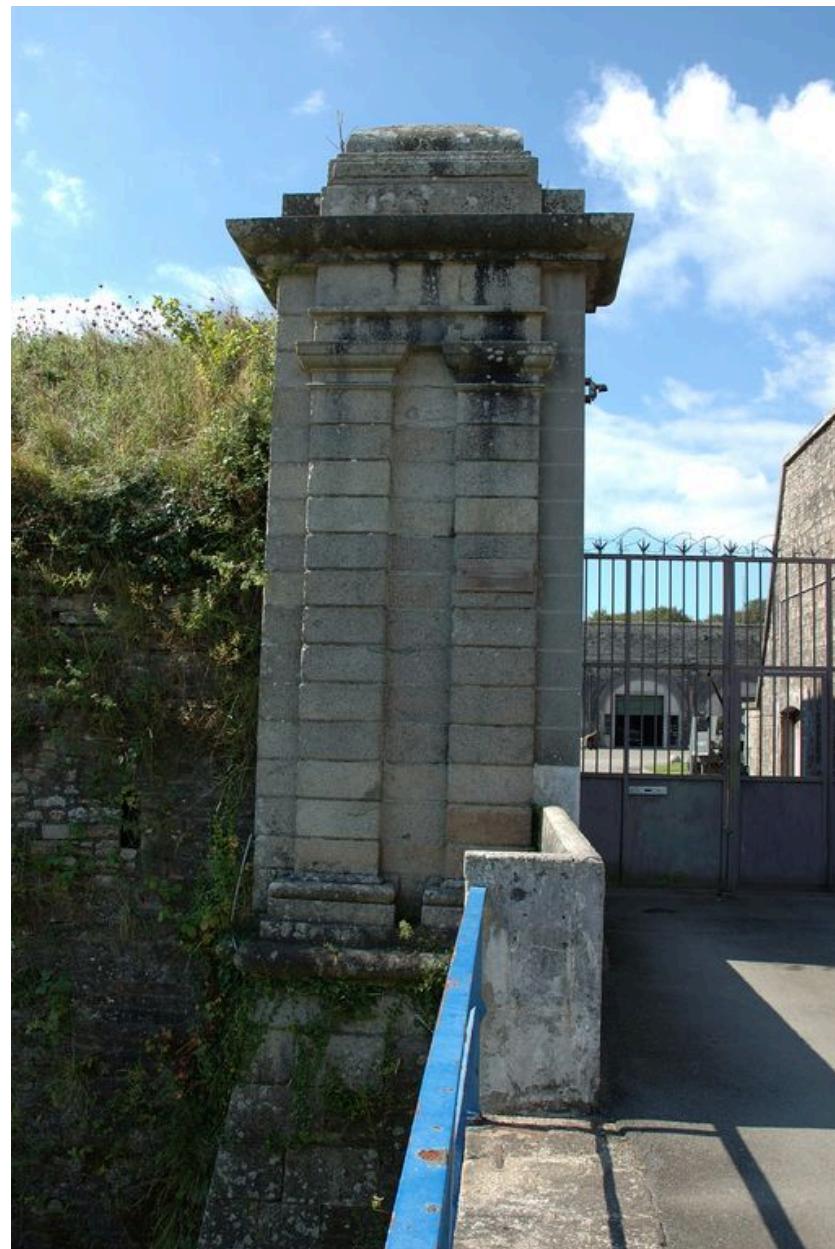
Vue de l'entrée monumentale précédée du pont dormant

IVR53\_20072907007NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



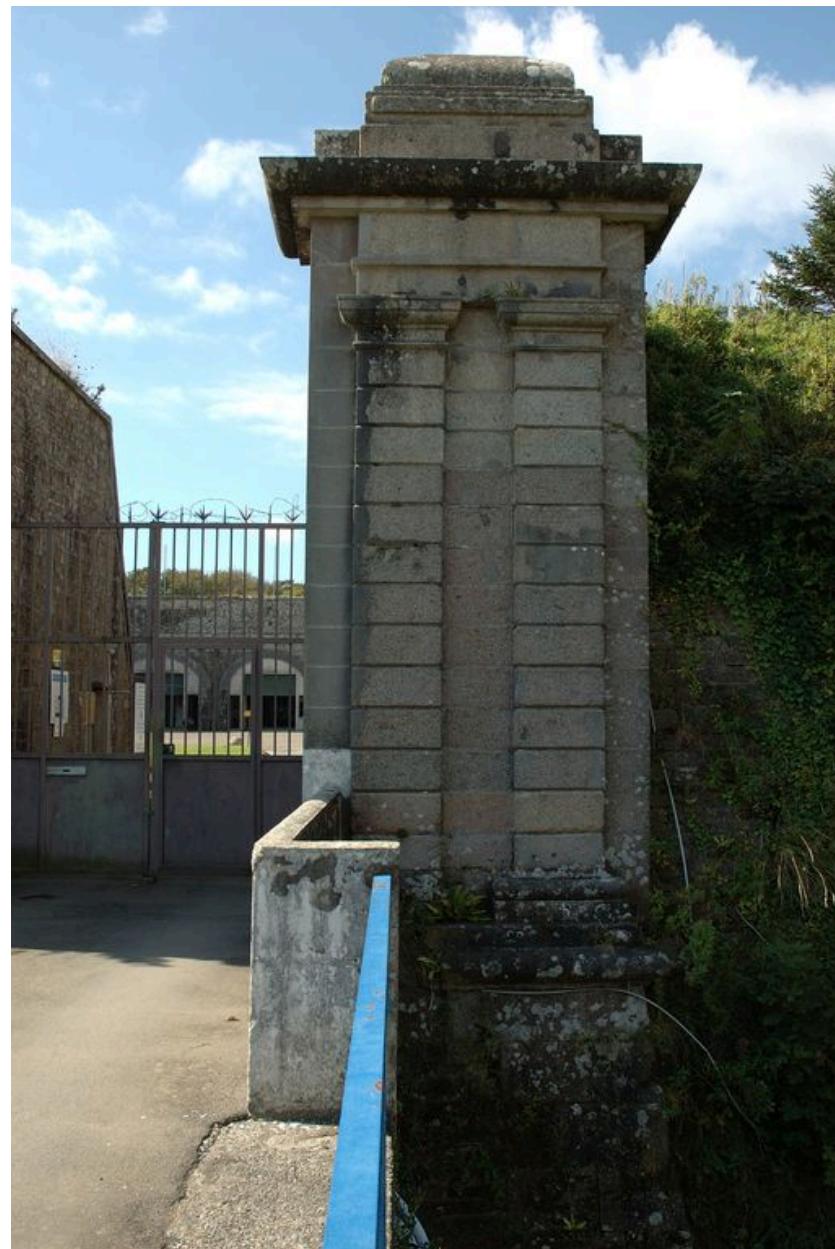
Vue de l'entrée monumentale : pilier sud

IVR53\_20072907010NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée monumentale : pilier nord

IVR53\_20072907012NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la place d'armes depuis le pont dormant. Au premier plan, garde-corps en ferronnerie

IVR53\_20072907013NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée monumentale : garde-corps en ferronnerie

IVR53\_20072907016NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée monumentale : garde-corps en ferronnerie

IVR53\_20072907017NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée monumentale : garde-corps en ferronnerie

IVR53\_20072907018NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée monumentale depuis l'intérieur du fort (état en 2009)

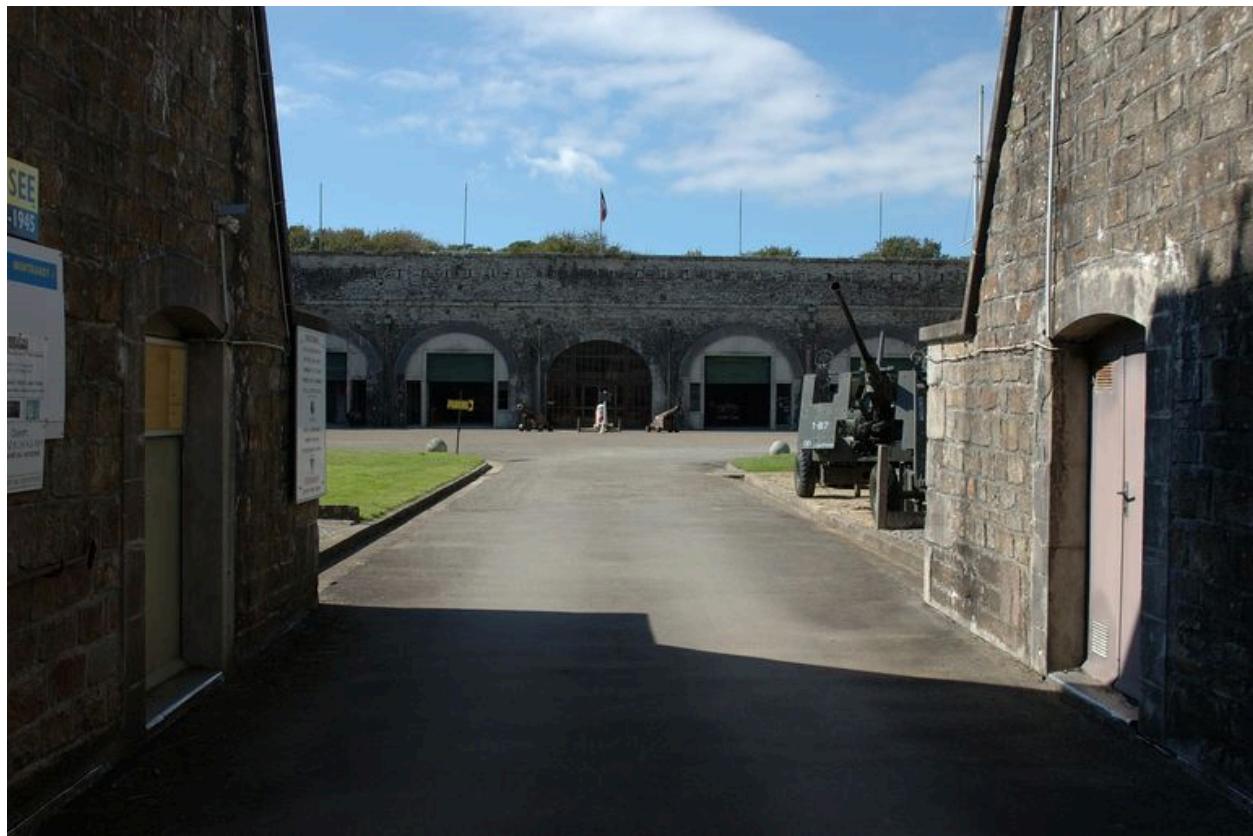
IVR53\_20122901148NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



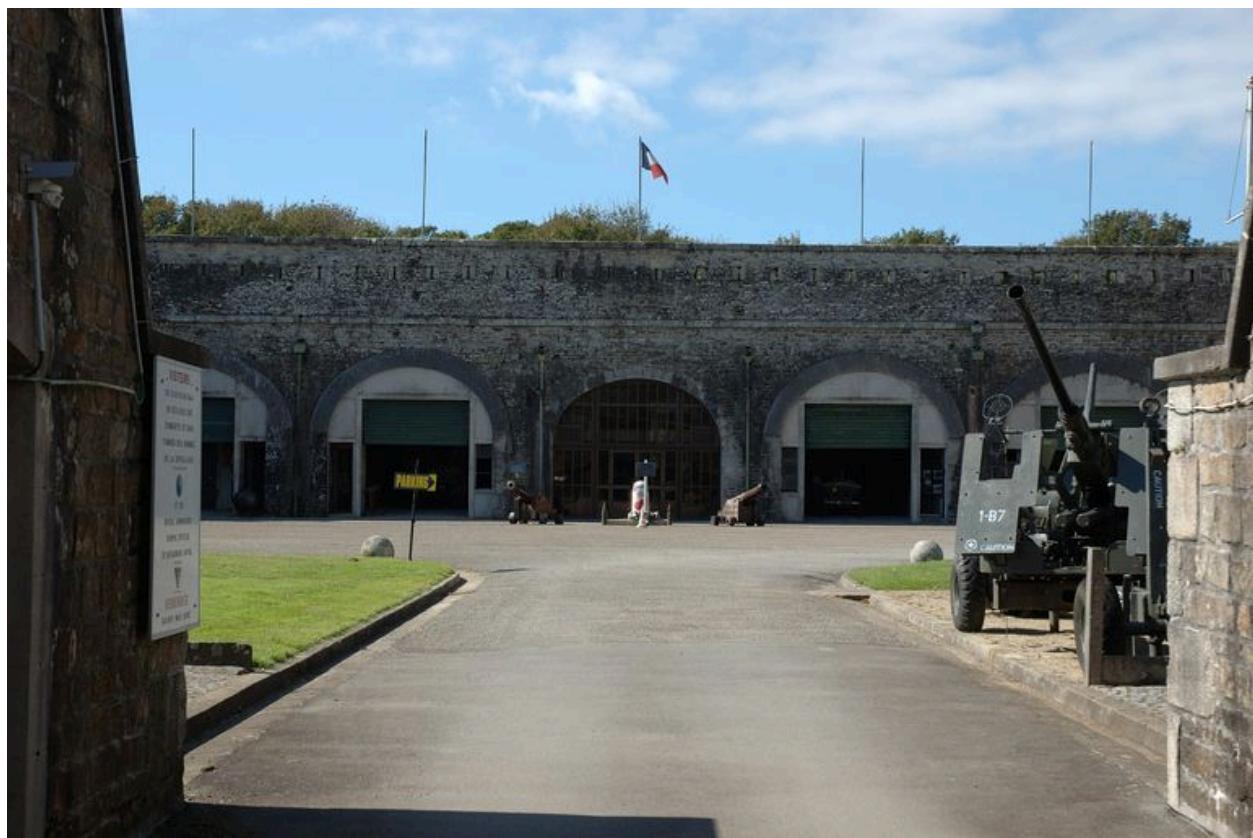
Vue de la cour depuis l'entrée monumentale (état en 2005)

IVR53\_20072907014NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



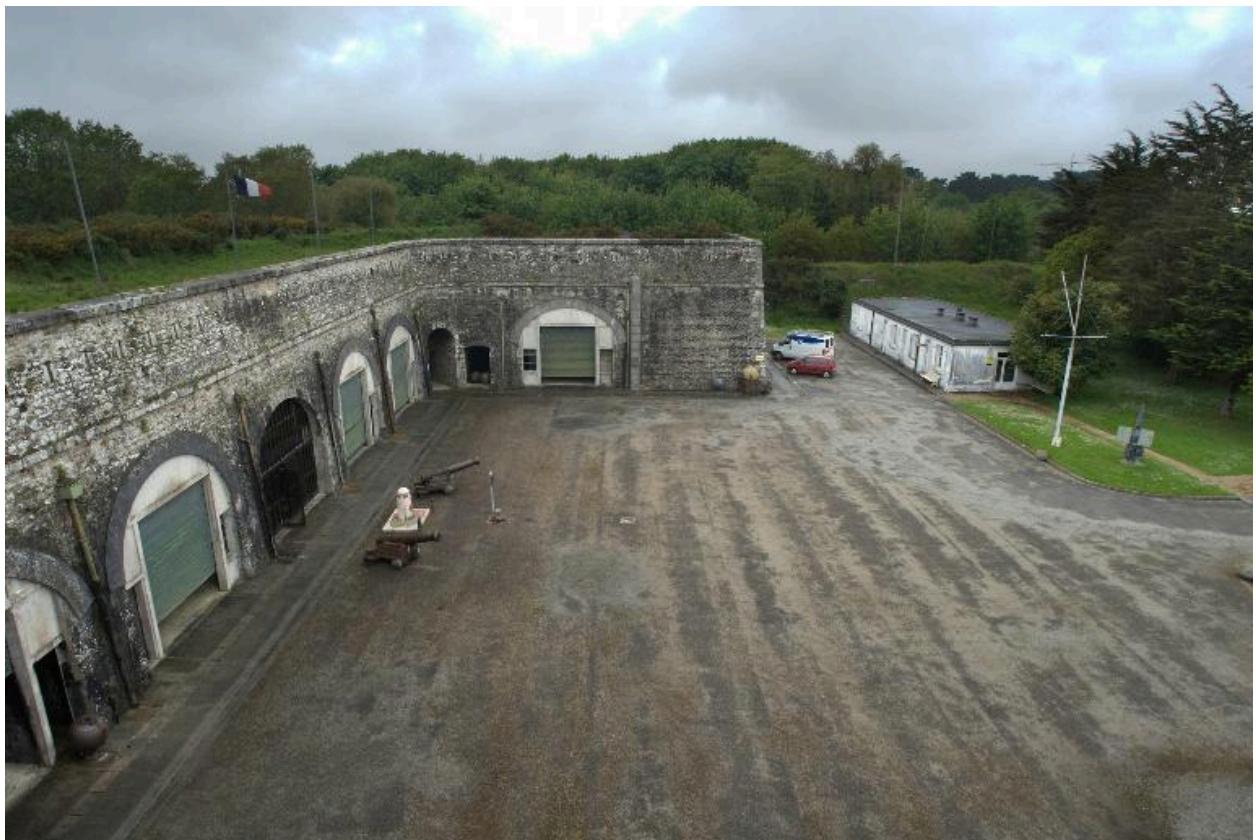
Vue de la cour depuis l'entrée monumentale (état en 2005)

IVR53\_20072907015NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du cavalier d'artillerie depuis le sommet du bunker français (état en 2009)

IVR53\_20122901145NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du cavalier d'artillerie depuis le sommet du bunker français (état en 2009)

IVR53\_20122901143NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du cavalier d'artillerie depuis le sommet du bunker français (état en 2009)

IVR53\_20122901144NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du cavalier d'artillerie depuis le sommet du bunker français (état en 2009)

IVR53\_20122901149NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du cavalier d'artillerie depuis le sommet du bunker français (état en 2009)

IVR53\_20122901150NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker français depuis le second bunker (état en 2009)

IVR53\_20122901147NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bunker français depuis le second bunker (état en 2009)

IVR53\_20122901146NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des souterrains avec cheminée du cavalier servant de casernement (état en 2009). Sur la voûte, la peinture murale de propagande a été reconstituée...

IVR53\_20122901151NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la boulangerie du fort (état en 2009)

IVR53\_20122901142NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du four de la boulangerie du fort (état en 2009)

IVR53\_20122901140NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du four de la boulangerie du fort (état en 2009)

IVR53\_20122901141NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation